



# ARTS ET CULTURE

## CONFÉRENCES ET SORTIES CULTURELLES

### Adhésion en ligne

<https://www.payasso.fr/arts-culture-a-antony/adhesion>



Pour des questions de gestion comptable et informatique, nous vous remercions de **privilégier l'adhésion en ligne** (règlement par carte bancaire). La carte d'adhérent sera mise à jour lors de votre venue aux conférences.

## Bulletin d'adhésion - Saison 2025/2026

**Cotisation annuelle : 14€ par adhérent.**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Courriel (en majuscules) \_\_\_\_\_

Téléphone portable \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> Adhérent (même adresse) :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Courriel (en majuscules) \_\_\_\_\_

Téléphone portable \_\_\_\_\_

Le bulletin d'adhésion est à remettre accompagné du règlement de la cotisation par chèque libellé à l'ordre de ARTS ET CULTURE À ANTONY

- lors du Forum des associations, Espace André Malraux le 7 septembre ;
  - à la « permanence adhésions », Salle François Molé le 25 septembre (14h-15h30) ;
  - à l'entrée des conférences ;
  - par courrier au siège de l'Association : 8 rue Chateaubriand 92160 ANTONY
- La carte d'adhérent sera mise à jour lors de votre venue aux conférences.

ARTS ET CULTURE À ANTONY - 8 rue Chateaubriand, 92160 Antony - Association régie par la loi de 1901 - RNA W921000832  
Les informations que vous transmettez sont à usage exclusif de l'association Arts et Culture à Antony et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Au regard de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association s'engage à ne pas utiliser les données à des fins commerciales. Quant à l'adhérent, il peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au RGPD en vigueur depuis le 25 mai 2018.